



AUGMENTATION DE CAPITAL DÉCIDÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 31 MAI 2017

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte délibérant en la forme extraordinaire en date du 31 mai 2017, l'Assemblée Générale de COSUMAR a décidé :

- d'augmenter le capital social de la société pour le porter de 419.942.860 DH à 629.914.290 DH par la création de 20.997.143 actions nouvelles de valeur nominale de 10 DH chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires, à raison d'une (1) action nouvelle pour deux (2) anciennes.
- d'attribuer ces actions après la distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2016.

Par ailleurs, il est porté à la connaissance des actionnaires, que les modalités pratiques de déroulement de cette opération sont les suivantes :

Parité d'Echange	1 action nouvelle pour 2 anciennes
Valeur nominale	10 DH
Centralisateur	Attijariwafa Bank
Nombre d'actions à émettre	20.997.143
Montant de l'augmentation de capital	209.971.430 DH
Date de détachement des droits d'attribution en bourse	05/07/2017
Date de détachement Maroclear	10/07/2017
Période de l'opération	du 10/07/2017 au 04/08/2017
Date de cotation des actions en bourse	17/08/2017
Radiation des droits d'attribution	28/12/2017

Les actionnaires ne possédant pas un nombre d'actions leur permettant d'obtenir un nombre entier d'actions nouvelles, devront faire leur affaire personnelle de la vente ou de l'achat de titre formant rompu.



MEDAILLE FAO MODÈLE ADHÉREUR 2009



TROPHÉE RSE - OSM 2011



VIDÉO 2013-2015 TOP PERFORMER RSE



Marque Nationale «Ettouza»



PRIX DES TRÉSURIERS DE LA PEF



PRIX COSUMAR CLUB DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES DE L'ANNÉE 2017



CERTIFICAT DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE



PRIX GESTION INTÉGRATION ENVIRONNEMENTALE TRÉSURIERS MAROCAINS POUR LA DIVERSITÉ & L'INCLUSION - 1991-2017

Pour toutes informations, contactez nous via comfi@cosumar.co.ma ou www.cosumar.co.ma

/Groupe Cosumar